

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 126/2025

A MADAME LA CONSULTANTE LINGOSA ZAHABU THANIA

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au recrutement d'un consultant spécialisé dans le traitement de la fiscalité, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre-vingt-trois mille cinq cent trente-quatre, quarante-huit centimes (USD 83 534,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq cent quatre-vingt-quatre, septante quatre centimes (USD 584,74), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général

M. Chaire KAKUMBE MBAYI